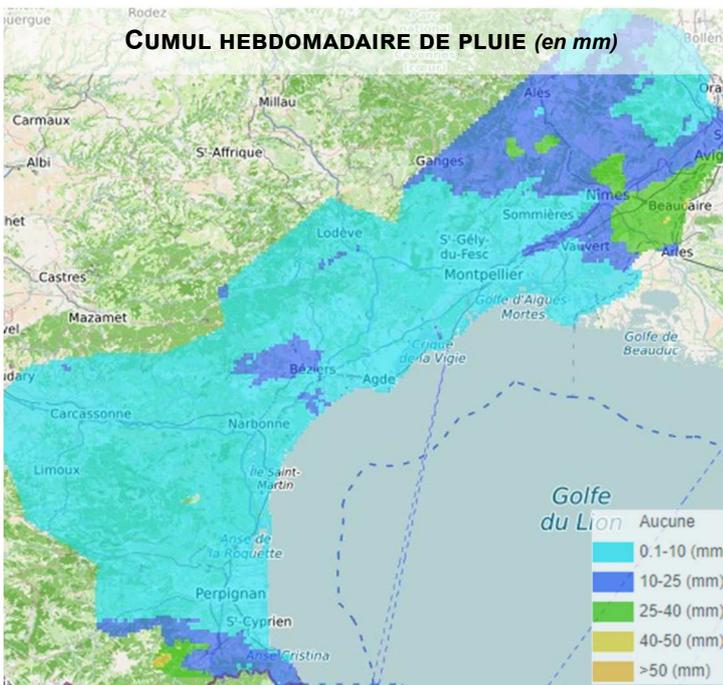




Le vent emporte le temps

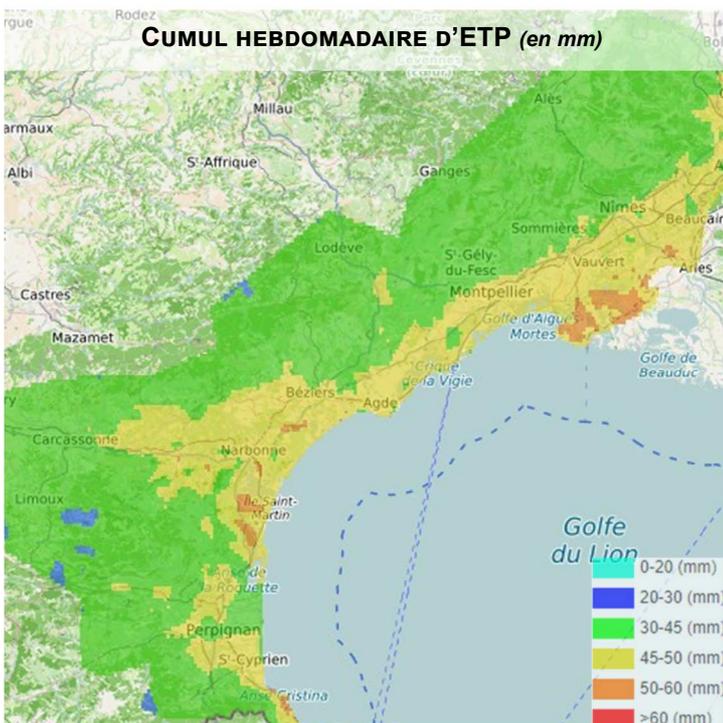
MÉTÉO DE LA SEMAINE ÉCOULÉE

Du 21/07/25 au 27/07/25



La semaine écoulee a été marquée par un temps globalement ensoleillé, avec des températures relativement proches des normales saisonnières. Le vent du Nord a dominé tout au long de la semaine, soufflant avec une intensité forte à modérée. Sur la partie Est du territoire, un épisode pluvio-orageux est survenu en début de semaine, suivi de quelques en milieu et fin de semaine selon les secteurs.

Les cumuls de précipitations sont variables sur le territoire : 20,6 mm à Nîmes, 1,0 mm à Montpellier, et 6,3 mm à Béziers-Vias.



Sur le territoire, la demande climatique est globalement restée proche de la normale, voire supérieure selon les secteurs. On enregistre à Nîmes -1% soit 51,9 mm, à Montpellier +14% soit 56,3 mm et à Béziers-Vias -2% soit 49,3 mm.

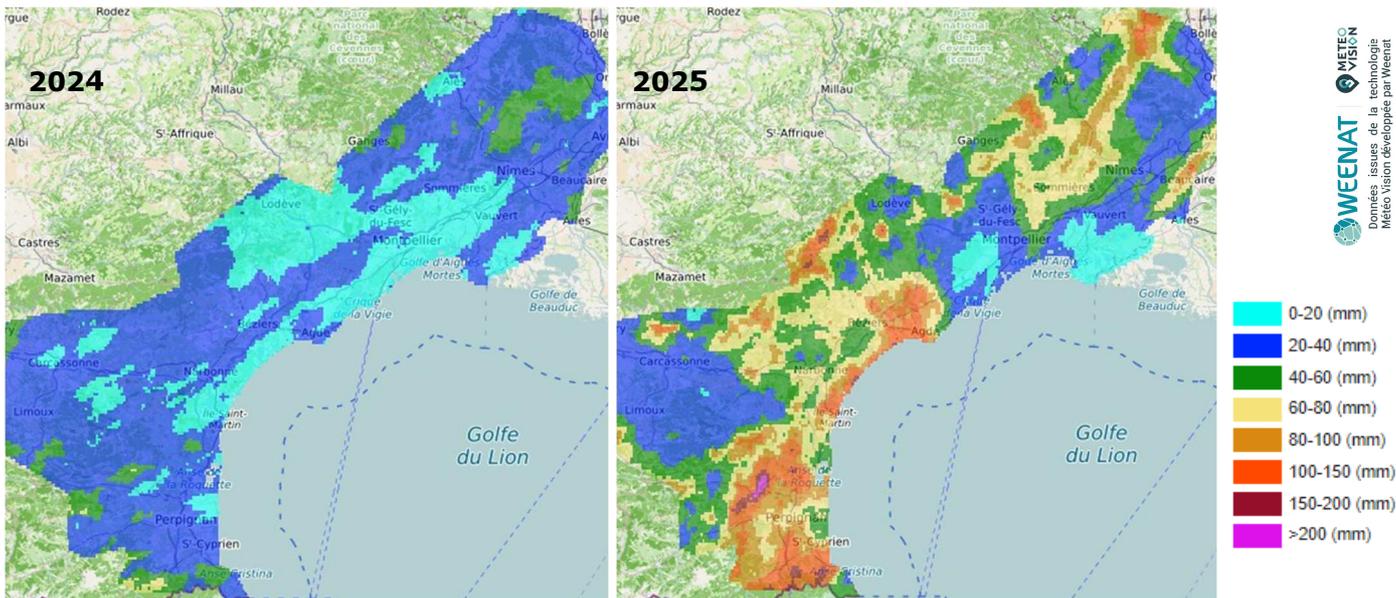
EVAPOTRANSPIRATION POTENTIELLE (ETP)

Elle correspond à la consommation en eau d'un gazon en conditions hydriques non limitantes. Cette valeur sert de **référence** pour calculer les besoins de toutes les cultures.



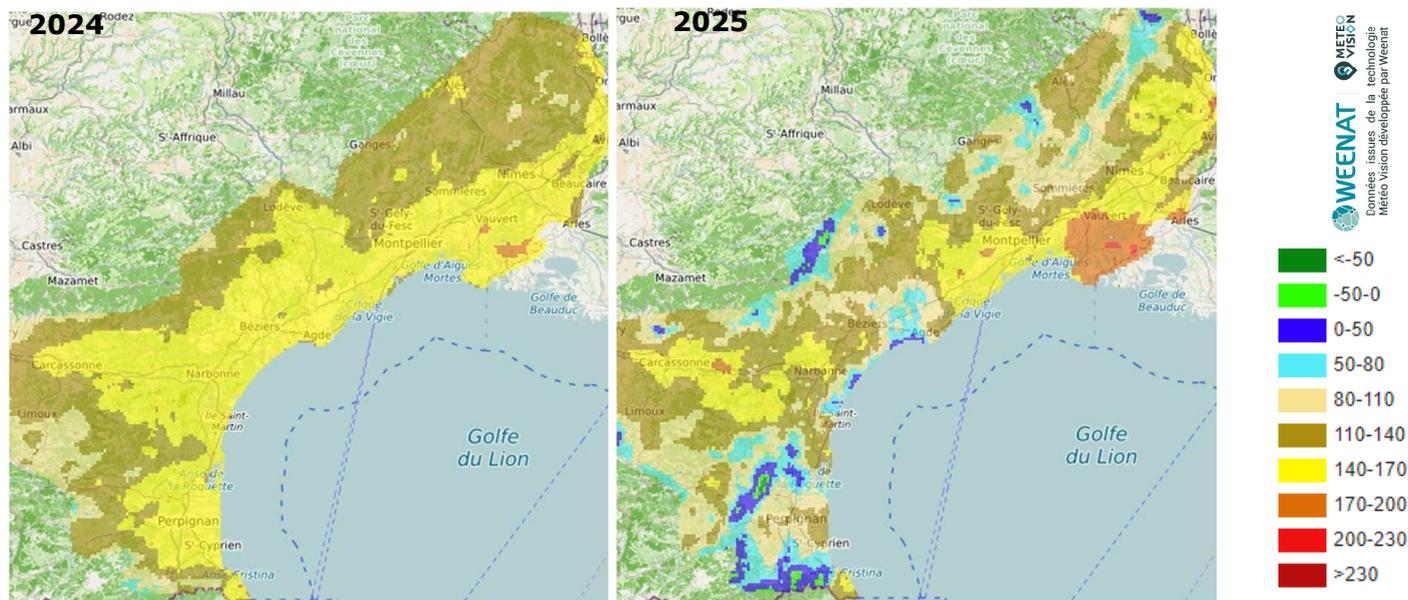
CUMULS DE PLUIES ET DE SÉCHERESSE - DU 01/07 AU 27/07/2025

Pluie



En 2025, les cumuls de précipitations présentent une grande hétérogénéité sur l'ensemble du territoire, avec des quantités plus importantes sur la partie Ouest que sur la partie Est. On retrouve des cumuls élevés sur l'Ouest de l'Hérault, l'Est de l'Aude, le Nord du Gard et une majeure partie des Pyrénées Orientales. En comparaison avec 2024, les cumuls enregistrés sont globalement nettement supérieures, à l'exception du Sud du Gard et du Sud de l'Hérault, où ils restent similaires.

Indice de sécheresse (ETP - P)



En 2025, le territoire présente des indices de sécheresse très hétérogènes par rapport à 2024, avec une différence moins marquée entre l'Ouest et l'Est. Des indices plus faibles sont observés dans la basse vallée de l'Hérault, le littoral audois, le Nord du Gard et la majeure partie des Pyrénées-Orientales, alors que le Sud du Gard présentent des indices plus élevés. En comparaison, les indices de 2025 sont globalement plus faibles que ceux observés sur le territoire en 2024.

MÉTÉO DE LA SEMAINE À VENIR

Du 28/07/25 au 03/08/25



Pour la semaine à venir, Météo France prévoit un temps largement ensoleillé, avec des températures relativement proches des normales estivales. Le vent du Nord soufflera tout au long de la semaine, avec une intensité allant de forte à modérée selon les secteurs. Des rafales pouvant atteindre entre 60 et 70 km/h sont attendues en début de semaine, avant un affaiblissement à partir du milieu de semaine sur une partie du territoire.

BESOINS DES CULTURES POUR LA SEMAINE EN COURS

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE BESOIN ET DOSE ?

Le besoin des cultures, présenté dans les tableaux ci-dessous, est évalué à partir de la valeur de l'ETP moyenne de la zone et de la période, combinée au coefficient cultural.

Ce besoin peut être satisfait par :

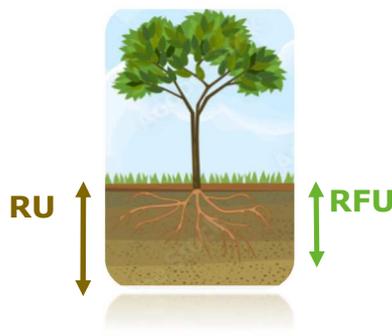
- ◆ L'eau contenue dans la Réserve Utile (voir ci-dessous)
- ◆ La pluie (voir prise en compte des pluies)
- ◆ A défaut, l'irrigation

Lorsque la réserve contient encore de l'eau ou qu'il pleut, cela doit être déduit du besoin dans le calcul de la dose à apporter.

RESERVE UTILE (RU) ET RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE (RFU)

LA RÉSERVE UTILE

Elle est propre au type de sol et est définie par sa texture, sa proportion en cailloux, et en matière organique. Elle est exprimée en mm d'eau par cm de sol. Il faut donc tenir compte de la profondeur d'enracinement des plantes pour obtenir une valeur pertinente pour chaque culture.



LA RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE

Pour un sol moyen, elle est estimée à 2/3 de la RU.

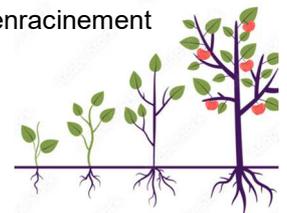
Les données RFU présentées dans ce bulletin sont fournies à titre indicatif, pour un sol de texture moyenne et des cultures exigeantes en eau.

Pour évaluer la RFU de votre sol, en fonction de sa texture, voir Mémento irrigation BRLE.

Les valeurs de RFU annoncées dans les tableaux ci-dessous représentent la capacité d'enracinement maximale. Adaptez la valeur de RFU au stade de développement de votre culture.

LA PRISE EN COMPTE DE LA RFU

- ◆ Pour le démarrage des irrigations : quand il ne reste que 50 % d'eau dans la RFU
- ◆ Pour la prise en compte des pluies (voir page suivante)
- ◆ Pour le fractionnement des irrigations afin d'éviter de perdre de l'eau en profondeur



Depositphotos - @mariafaya

BESOINS POUR LA SEMAINE EN COURS

28/07/25 au 03/08/25	RFU (mm)	Coef. cultural	mm semaine	mm jour
Vistrenque et Costières	40	70%	36,5	5,2
Pays Sommiérois et Gardonnenque	40	70%	33,0	4,7
Littoral Montpellierain et Camargue	40	70%	34,3	4,9
Vallée de l'Hérault	40	70%	34,0	4,9
Minervois et Biterrois	40	70%	34,0	4,9
Gard Rhodanien	40	70%	34,8	5,0

Pour la semaine à venir, les besoins de la pelouse sont indiqués dans les tableaux ci-contre.

Au vu des conditions venteuses annoncées, les besoins des végétaux se voient augmenter. Selon votre situation, vous pouvez majorer de 10% les besoins indiqués.



PRISE EN COMPTE DES PLUIES

La prise en compte des pluies est délicate, mais cependant importante afin d'éviter les excès d'irrigation. Lorsque des pluies surviennent, il faut donc évaluer :

- Celles qui sont significatives, voir paragraphe « Faibles pluies »
- La part absorbée par le sol, c'est-à-dire la part qui n'a pas ruisselé et qu'on appelle souvent la pluie efficace,
- Celle qui va être retenue, autrement dit que le sol peut contenir, voir paragraphe RU-RFU

Il faut ensuite transformer la valeur retenue en nombre de jours d'arrêt des irrigations.

Une autre possibilité consiste à retirer la valeur considérée d'un apport d'irrigation dans les jours qui viennent.

FAIBLE PLUIE

En période **estivale**, les pluies journalières de moins de 5 mm sont généralement évaporées dans la journée. On ne prend donc en compte que les pluies de **plus de 5 mm** en été.

PLUIE EFFICACE

L'efficacité de la pluie dépend de deux facteurs :

- L'état du sol : s'il est trop sec ou saturé, la pluie pénètre mal ou pas du tout
- La violence de l'épisode : les orages sont souvent inefficaces du fait de la grande quantité d'eau tombée en peu de temps, et donc mal absorbée par le sol.

Il est impossible de donner des règles simples d'évaluation de l'efficacité de la pluie. Les valeurs présentées dans le tableau ne sont que des exemples destinés à illustrer le raisonnement à tenir

Pluie de 20 mm tombée en	Prendre en compte
Moins d'1/2 H	30 %
1H	50 %
2H	100 %

ATTENTION À LA PERCOLATION

La percolation représente l'eau qui est perdue en profondeur car la valeur de la pluie est supérieure à la taille du réservoir du sol. Ce que le sol ne peut pas contenir sera donc entraîné en profondeur et ne sera pas accessible par les racines.

Exemple d'un sol dont la RU est évaluée à 30 mm

Pour une pluie de **75 mm** survenue en 8 h, on peut prendre en compte la totalité de la pluie.



Dans ce cas, la pluie est supérieure à la RU du sol, on ne prend alors en compte que la RU du sol, soit **30 mm**.

CONVERTIR LA PLUIE EFFICACE EN NOMBRE DE JOURS DE BESOIN

EXEMPLE :

Pour une pluie de 20 mm tombée en 1 heure :

Pluie efficace prise en compte : environ 10 mm

Pour un sol dont la RU est de 30 mm, on prend en compte 10 mm de pluie

Pour une période dont le besoin quotidien est de 4,9 mm/j

Nombre jours de besoins couverts par la pluie = 10/4,9 soit environ 2 jours

Les irrigations peuvent être suspendues pendant 2 j environ. Dans l'idéal, il est utile de contrôler l'humidité du sol à l'aide de tensiomètres afin de préciser la date de reprise des irrigations.

VOUS SOUHAITEZ ...

EN SAVOIR PLUS

Pour des informations concernant les besoins des plantes, le pilotage des irrigations, la prise en compte du climat; vous pouvez consulter ou télécharger le Mémento Irrigation via le site www.brle.fr/kiosque

VOUS ABONNER À CE BULLETIN

Envoyez un mail à l'adresse contact@brle.fr pour faire votre demande

OBTENIR DES CONSEILS IRRIGATION VIGNE

Créez gratuitement votre compte Eau'capi en vous connectant à votre espace client BRLE!



ARRÊTÉ SÉCHERESSE

N'oubliez pas de vérifier si vous êtes soumis à une restriction en vous connectant sur le site de votre préfecture ou sur le site <https://vigieau.gouv.fr/>

